



Marchés de maintenance biomédicale

Procédure 1 : pièces détachées, échanges standard, maintenance à l'attache

Conformément à l'article 4 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 du code des marchés publics, le GCS UniHA informe les opérateurs économiques de la publication prochaine d'une première procédure relative à la maintenance biomédicale, portant sur : « La fourniture de pièces détachées, neuves ou en échanges standard et les prestations de maintenance à l'attache (main d'œuvre et déplacement) pour des équipements biomédicaux de marque donnée. »

L'allotissement sera basé sur la nomenclature CNEH, déclinée marque par marque. Il s'agira, pour chaque lot, de marchés à accord-cadre mono attributaire à bon de commande.

L'objectif de cette procédure est de permettre aux établissements de réaliser la maintenance d'équipements biomédicaux soit en interne, soit hors contrat.

Un vrai marché gagnant-gagnant :

Avantages pour les établissements

Marché simple en centrale d'achat
Rapidité d'accès
Sécurisation de la procédure au niveau juridique
Marché GHT compatible
Prix établis nationalement

Avantages pour le fournisseur

Une seule réponse pour tous les GHT
Rapidité de commande
Simplicité de gestion administrative (avenants, etc...)
Accès centrale d'achat pour tous

Durée du marché



4 * 1 an

Marché de 4 ans maximum
De Janvier 2019 à Décembre 2022

Contacts

Filière ingénierie Biomédicale

bertrand.lepage@uniha.org : 02 99 28 43 15

jean-christophe.gand@uniha.org : 02 99 28 43 16

Planning envisagé

Publication de l'AO	Fin août 2018
Remise des offres	Octobre 2018
Notification	Décembre 2018
Début de l'exécution	Janvier 2019